

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

FRDG239 Calcaires et marnes éocènes et oligocènes de l'avant pli de Montpellier

Etat quantitatif : Bon Objectif : Bon état 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Etat chimique : Bon Objectif : Bon état 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Commentaire

Mesures spécifiques du registre des zones protégées

Directive concernée Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

AGR0201 Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0301 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive

AGR0803 Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates
